

Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2017_147**

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf mars , à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à CHABEUIL, sous la présidence de madame Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 23/03/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 80 - votants : 102

OBJET : BUDGET ANNEXE BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

PRESENTS :

ROMAIN Michel, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, COLLIGNON Bernard, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRUNET Bernard, BRET René, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, DESCHAMP Michel, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE-TCHEKEMIAN Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, GUIONNET Adrien, CHASSOULIER Dominique, BOUVIER Jocelyn, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, POUTOT Renaud, PUGÉAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Madame AUDIBERT Geneviève a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur COMBE Claude a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur DONGER Denis
Monsieur DUC Bernard a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice
Monsieur QUET Dominique a donné pouvoir à madame CHASSOULIER Dominique
Madame KOULAKSEZIAN-ROMY Annie a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame RIVASI Michèle a donné pouvoir à monsieur ROYANNEZ Patrick
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame JUNG Anne
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur MAURIN Denis
Monsieur VEYRET Pierre-Jean a donné pouvoir à madame NAKIB-COLOMB Zabida

Le budget primitif prend en compte la vente du tènement Jourdan d'où une augmentation importante des chapitre d'ordre afin de sortir le bien de l'inventaire comptable de la collectivité.

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	BP 2016	BP 2017	Chapitre	BP 2016	BP 2017
011 - Fonctionnement service	284 670	245 660	70 - Redevances	327 700	372 700
65 - Charges externes	11 000	111 000	77 - Produits Exceptionnels	0	177 310
66 - Frais financiers	10 000	27 000	78 - Reprises sur provisions	281 940	0
67 - Charges exceptionnelles	0	500	042 - Amortissements	145 020	724 150
042 - Amortissements	448 990	890 000	Sous-total produits d'exploitation	754 660	1 274 160
Sous-total charges d'exploitation	754 660	1 274 160	Total produits de fonctionnement	754 660	1 274 160
Total charges de fonctionnement	754 660	1 274 160			

En termes d'investissement, on peut constater une baisse de près de 400k€ du volume d'investissement prévu tout en ayant la volonté de clôturer les emprunts existants sur ce budget annexe.

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	BP 2016	BP 2017	Chapitre	BP 2016	BP 2017
2 - Dépenses d'équipement	1 015 060	220 000	16 - Emprunts	875 090	5 000
16 - Remboursement du capital de la dette	164 000	265 000	040 - Amortissements	448 990	890 000
040 - Amortissements	145 020	410 000	Total produits d'investissement	1 324 080	895 000
Total des dépenses d'investissement	1 324 080	895 000			

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M4,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 102 voix

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2017 du budget annexe Bâtiments économiques, qui s'équilibre à hauteur de 1 274 160 € en fonctionnement et de 895 000 € en investissement,
- d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
 Fait à Valence, le 6 avril 2017
 Le Président,
 Par délégation,
 Emmanuelle CHAMBARD
 Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo

Rovaltain - Avenue de la gare

BP 10988

26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.